

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **BODY AUTOCLEAR 3:1 492 HS SR**

Code du produit: 154

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Secteur d'utilisation

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Catégorie du produit PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants

#### Catégorie du procédé

PROC9 Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage).

Catégorie de rejet dans l'environnement ERC2 Formulation de préparations

Catégorie de l'article AC1 Véhicules

#### Emploi de la substance / de la préparation

Vernis transparent

Protection de surface

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Producteur/fournisseur:

H.B. BODY S.A

B' ENTRANCE BLOCK 50 DA9 & MB6 Str

THESSALONIKI INDUSTRIAL AREA

57.022, SINDOS

THESSALONIKI,GREECE

Ph: +30 2310 790 000

Fax: +30 2310 790 033

www.hbbody.com

email: hbbody@hbbody.com

#### Service chargé des renseignements:

H.B. BODY S.A

B' ENTRANCE BLOCK 50 DA9 & MB6 Str

THESSALONIKI INDUSTRIAL AREA

57.022, SINDOS

THESSALONIKI,GREECE

Ph: +30 2310 790 000

Fax: +30 2310 790 033

www.hbbody.com

email: hbbody@hbbody.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Centre Antipoison (Bordeaux)

Hôpital Pellegrin-Tripode Place Amélie Raba-Leon Bordeaux

Telephone: +33 5 5679 8776

Fax: +33 5 5679 6096

Emergency telephone: +33 5 5696 4080

E-mail address: centre-antipoison@chu-bordeaux.fr

Website: www.centres-antipoison.net

Nom du produit: BODY AUTOCLEAR 3:1 492 HS SR

(suite de la page 1)

**SECTION 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.



GHS07

Acute Tox. 4 H332 Nocif par inhalation.

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**2.2 Éléments d'étiquetage**

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS02



GHS07

Mention d'avertissement Attention

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

xylène

acétate de n-butyle

acétate de 2-butoxyéthyle

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H332 Nocif par inhalation.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Indications complémentaires:

EUH208 Contient mix of: a-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-t-butyl-4-hydroxyphenyl)propionyl-o-hydroxypoly(oxyethene);a-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl)propionyl-o-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl)propionyloxypoly(oxyethylene), bis(1,2,2,6,6-pentamethyl-4-piperidyl)sebacate, methyl 1,2,2,6,6-pentamethyl-4-piperidyl sebacate. Peut produire une réaction allergique.

**2.3 Autres dangers**

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

(suite page 3)

Nom du produit: BODY AUTOCLEAR 3:1 492 HS SR

(suite de la page 2)

vPvB: Non applicable.

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants****3.2 Caractérisation chimique: Mélanges****Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.**Composants dangereux:**

CAS: 123-86-4 EINECS: 204-658-1 Numéro index: 607-025-00-1 RTECS: AF 7350000 Reg.nr.: 01-2119485493-29-007 01-2119485493-29-004 01-2119485493-29-003 01-2119485493-29-005 01-2119485493-29	acétate de n-butyle ⚠ Flam. Liq. 3, H226 ⚠ STOT SE 3, H336	30 - <35%
CAS: 1330-20-7 EINECS: 215-535-7 Numéro index: 601-022-00-9 RTECS: ZE 2100000 Reg.nr.: 01-2119488216-32-001 01-2119488216-32-002 01-2119488216-32-003	xylène ⚠ Flam. Liq. 3, H226 ⚠ Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315	10 - <15%
CAS: 108-65-6 EINECS: 203-603-9 Numéro index: 607-195-00-7 Reg.nr.: 01-2119475791-29-0001 01-2119475791-29	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle ⚠ Flam. Liq. 3, H226	5 - <10%
CAS: 112-07-2 EINECS: 203-933-3 Numéro index: 607-038-00-2 RTECS: KJ 8925000 Reg.nr.: 01-2119475112-47-0002	acétate de 2-butoxyéthyle ⚠ Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332	5 - <10%
ELINCS: 400-830-7	mix of: a-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-t-butyl-4-hydroxyphenyl)propionyl-o-hydroxypoly(oxyethylene); a-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl)propionyl-o-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl)propionyloxypoly(oxyethylene) ⚠ Aquatic Chronic 2, H411 ⚠ Skin Sens. 1, H317	0,3-<1%
CAS: 41556-26-7 EINECS: 255-437-1	bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-piperidyl)sebacate ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410 ⚠ Skin Sens. 1, H317	0,3-<1%
CAS: 82919-37-7 EINECS: 280-060-4	méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-piperidyl sebacate ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410 ⚠ Skin Sens. 1, H317	0,1-<0,3%

**Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.**SECTION 4: Premiers secours****4.1 Description des premiers secours****Remarques générales:**

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

**Après inhalation:**

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

(suite page 4)

**Nom du produit: BODY AUTOCLEAR 3:1 492 HS SR**

(suite de la page 3)

**Après contact avec la peau:**

En cas de contact avec la peau NE PAS nettoyer zone affectée avec des solvants ou des diluants. Enlever tous les vêtements contaminés à la fois. Laver soigneusement la peau avec savon de pH neutre et de l'eau. En tout soupçon que l'irritation de la peau persiste, consultez un médecin.

**Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

**Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Le cas échéant, administrer de l'oxygène.

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

**5.1 Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction:** CO2, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.

**Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Peut être dégagé en cas d'incendie:

**5.3 Conseils aux pompiers**

**Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de protection respiratoire.

**Autres indications** Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Veiller à une aération suffisante.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

**6.4 Référence à d'autres sections**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

**SECTION 7: Manipulation et stockage**

**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Les personnes ayant des antécédents de problèmes de sensibilisation de la peau ou des allergies d'asthme, maladie respiratoire chronique ou récurrente ne doit pas être employé dans tout processus dans lequel ce mélange est utilisé.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Éviter la formation d'aérosols.

**Préventions des incendies et des explosions:**

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Stockage:**

**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.

**Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.

**Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.

(suite page 5)

Nom du produit: BODY AUTOCLEAR 3:1 492 HS SR

(suite de la page 4)

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

**8.1 Paramètres de contrôle****Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

123-86-4 acétate de n-butyle	
VME	Valeur momentanée: 940 mg/m <sup>3</sup> , 200 ppm Valeur à long terme: 710 mg/m <sup>3</sup> , 150 ppm
1330-20-7 xylène	
VME	Valeur momentanée: 442 mg/m <sup>3</sup> , 100 ppm Valeur à long terme: 221 mg/m <sup>3</sup> , 50 ppm risque de pénétration percutanée
108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	
VME	Valeur momentanée: 550 mg/m <sup>3</sup> , 100 ppm Valeur à long terme: 275 mg/m <sup>3</sup> , 50 ppm risque de pénétration percutanée
112-07-2 acétate de 2-butoxyéthyle	
VME	Valeur momentanée: 333 mg/m <sup>3</sup> , 50 ppm Valeur à long terme: 66,5 mg/m <sup>3</sup> , 10 ppm risque de pénétration percutanée

**Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

**8.2 Contrôles de l'exposition****Équipement de protection individuel:****Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

**Protection respiratoire:**

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

**Protection des mains:**

Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

**Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

**Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

**Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:**

Caoutchouc fluoré (Viton)

**Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:**

Gants en caoutchouc

(suite page 6)

Nom du produit: BODY AUTOCLEAR 3:1 492 HS SR

(suite de la page 5)

Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Indications générales

##### Aspect:

Forme:

Liquide

Couleur:

Selon désignation produit

Odeur:

Caractéristique

Seuil olfactif:

Non déterminé.

valeur du pH:

Non déterminé.

#### Changement d'état

Point de fusion:

Non déterminé.

Point d'ébullition:

124 °C

Point d'éclair

21 - 55 °C

Inflammabilité (solide, gazeux):

Non applicable.

Température d'inflammation:

280 °C

Température de décomposition:

Non déterminé.

Auto-inflammation:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Danger d'explosion:

Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.

Limites d'explosion:

Inférieure:

1,1 Vol %

Supérieure:

7,5 Vol %

Pression de vapeur à 20 °C:

10,7 hPa

Densité à 20 °C:

1,143 g/cm<sup>3</sup>

Densité relative

Non déterminé.

Densité de vapeur.

Non déterminé.

Vitesse d'évaporation

Non déterminé.

Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau:

Pas ou peu miscible

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Non déterminé.

Viscosité:

Dynamique:

Non déterminé.

Cinématique:

Non déterminé.

Teneur en solvants:

Solvants organiques:

55,9 %

VOC (CE)

680 g/l

639,0 g/l

Teneur en substances solides:

44,1 %

(suite page 7)

Nom du produit: BODY AUTOCLEAR 3:1 492 HS SR

(suite de la page 6)

**9.2 Autres informations**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**SECTION 10: Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité****10.2 Stabilité chimique**

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.**10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.**10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus**SECTION 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë****Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:****ATE (Acute Toxicity Estimates)**

Dermique	LD50	10919 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	66 mg/l

**123-86-4 acétate de n-butyle**

Oral	LD50	13100 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>5000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	>21,0 mg/l (rat)

**1330-20-7 xylène**

Oral	LD50	4300 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	2000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	11 mg/l (ATE)

**108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle**

Oral	LD50	8532 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	35,7 mg/l (rat)

**112-07-2 acétate de 2-butoxyéthyle**

Oral	LD50	2400 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	1580 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	11 mg/l (ATE)

**Effet primaire d'irritation:**

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'effet d'irritation.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun effet de sensibilisation connu.

**Indications toxicologiques complémentaires:**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Nocif

**SECTION 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité**

Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Difficilement biodégradable.

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 8)



Nom du produit: BODY AUTOCLEAR 3:1 492 HS SR

(suite de la page 7)

**Autres indications:** Le produit est difficilement biodégradable.**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Vu le coefficient de distribution n-Octanol/eau, une accumulation dans les organismes n'est pas probable.

**12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.**Effets écotoxiques:****Remarque:** Nocif pour les poissons.**Autres indications écologiques:****Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Nocif pour les organismes aquatiques.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB****PBT:** Ce produit ne contient aucune substance qui est considérée comme persistante, bioaccumulable ou non toxique (PBT).**vPvB:** Ce mélange ne contient aucune substance qui est considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).**12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets****Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.**Emballages non nettoyés:****Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.**SECTION 14: Informations relatives au transport****14.1 No ONU**

ADR, IMDG, IATA

UN1263

**14.2 Nom d'expédition des Nations unies**

ADR

1263 PEINTURES, Dispositions spéciales 640E

IMDG, IATA

PAINT

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

ADR

Classe  
Étiquette

3 (F1) Liquides inflammables.

3

IMDG, IATA

Class  
Label

3 Liquides inflammables.

3

**14.4 Groupe d'emballage**

ADR, IMDG, IATA

III

(suite page 9)



Nom du produit: BODY AUTOCLEAR 3:1 492 HS SR

(suite de la page 8)

**14.5 Dangers pour l'environnement:****Marine Polluant:** Non**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Liquides inflammables.****Indice Kemler:** 30**No EMS:** F-E,S-E**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC** Non applicable.**Indications complémentaires de transport:****ADR**

<b>Quantités limitées (LQ)</b>	5L
<b>Quantités exceptées (EQ)</b>	Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml
<b>Catégorie de transport</b>	3
<b>Code de restriction en tunnels</b>	D/E

**IMDG**

<b>Limited quantities (LQ)</b>	5L
<b>Excepted quantities (EQ)</b>	Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml

**"Règlement type" de l'ONU:** UN1263, PEINTURES, Dispositions spéciales 640E, 3, III**SECTION 15: Informations réglementaires****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.**SECTION 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

**Phrases importantes**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H312 Nocif par contact cutané.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H332 Nocif par inhalation.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Service établissant la fiche technique:** Department of Quality Control**Contact:**

H.B BODY S.A  
Ms Olympia Stamkou  
Ph: +30 2310 790 032

(suite page 10)

Date d'impression : 26.05.2015

Révision: 26.05.2015

Numéro de version 79

**Nom du produit: BODY AUTOCLEAR 3:1 492 HS SR**

(suite de la page 9)

fax: +30 2310 790 033

email: stamkou@hbbody.com

**Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

Flam. Liq. 3: Flammable liquids, Hazard Category 3

Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4

Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2

Skin Sens. 1: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1

STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3

Aquatic Acute 1: Hazardous to the aquatic environment - Acute Hazard, Category 1

Aquatic Chronic 1: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 1

Aquatic Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 2

Aquatic Chronic 3: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 3

**\* Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR

(suite page 11)

Nom du produit: BODY AUTOCLEAR 3:1 492 HS SR

(suite de la page 10)

**Annexe: Scénario d'exposition 1****Désignation brève du scénario d'exposition****Secteur d'utilisation**

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

**Catégorie du produit** PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants**Catégorie du procédé**

PROC9 Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage).

**Catégorie de l'article** AC1 Véhicules**Catégorie de rejet dans l'environnement** ERC2 Formulation de préparations**Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition**

Voir la section 1 de l'annexe de la fiche de données de sécurité

**Conditions d'utilisation** Conformément aux instructions d'utilisation.**Durée et fréquence**

5 jours de travail/semaine.

Fréquence d'utilisation:

**Paramètres physiques**

Les données relatives aux propriétés physico-chimiques dans le scénario d'exposition sont basées sur les propriétés de la préparation.

**Etat physique** Liquide**Concentration de la substance dans le mélange** La substance est le composant principal.**Quantité utilisée en relation avec le temps ou l'activité**

Conformément aux instructions d'utilisation.

Inférieur à 100 g par utilisation.

**Autres conditions d'utilisation****Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement**

Utilisation uniquement sur un sol dur

**Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition des travailleurs**

Eviter le contact avec la peau.

Ne pas respirer les gaz/vapeurs/aérosols.

**Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur**

Aucune mesure particulière n'est requise.

**Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur pendant l'utilisation du produit**

N'est pas applicable.

**Mesures de gestion des risques****Protection du travailleur****Mesures de protection organisationnelles**

Aucune mesure particulière n'est requise.

Garantir une bonne ventilation. Cela peut être obtenu en utilisant un dispositif d'aspiration local ou un système d'aspiration général. Si cela ne suffit pas à maintenir la concentration de vapeur de solvant, sur l'emplacement de travail, en dessous des valeurs limites, un appareil de protection respiratoire adéquat doit alors être utilisé.

**Mesures techniques de protection**

N'utiliser le produit que dans des systèmes fermés.

Veiller à une aspiration convenable sur les machines de traitement.

**Mesures personnelles de protection**

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec la peau.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

**Gants de protection**

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

**Mesures pour la protection du consommateur**

Assurer un marquage suffisant.

(suite page 12)

**Nom du produit: BODY AUTOCLEAR 3:1 492 HS SR**

(suite de la page 11)

Pour une utilisation sûre, suivre les informations et les conseils au consommateur .

**Mesures de protection de l'environnement**

**Eau**

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Eliminer ce produit et son récipient dans une décharge pour déchets dangereux ou déchets spéciaux.

**Sol**

Empêcher la pénétration dans le sol.

Le produit n'est traité qu'au-dessus d'un bac de rétention en béton.

**Mesures pour l'élimination** S'assurer que les déchets sont collectés et contenus.

**Procédés d'élimination** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

**Type du déchet** Conteneur partiellement vide et sale

**Estimation de l'exposition**

**Consommateur**

N'est pas pertinente pour ce scénario d'exposition.

Ce produit doit être utilisé uniquement par des techniciens professionnels.

**Guide pour l'utilisateur en aval**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

En se basant sur les informations des sections 1 à 8, il peut être vérifié si l'utilisateur en aval agit bien dans le cadre du scénario d'exposition.

FR

(suite page 13)

Nom du produit: BODY AUTOCLEAR 3:1 492 HS SR

(suite de la page 12)

**Annexe: Scénario d'exposition 2****Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition**

Voir la section 1 de l'annexe de la fiche de données de sécurité

**Conditions d'utilisation** Conformément aux instructions d'utilisation.**Durée et fréquence** Fréquence d'utilisation:**Paramètres physiques**

Les données relatives aux propriétés physico-chimiques dans le scénario d'exposition sont basées sur les propriétés de la préparation.

**Etat physique** Liquide**Concentration de la substance dans le mélange** Matière première.**Autres conditions d'utilisation****Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement**

Aucune mesure particulière n'est requise.

**Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur**

Conserver hors de portée des enfants.

**Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur pendant l'utilisation du produit**

N'est pas applicable.

**Mesures de gestion des risques****Protection du travailleur****Mesures de protection organisationnelles**

Garantir une bonne ventilation. Cela peut être obtenu en utilisant un dispositif d'aspiration local ou un système d'aspiration général. Si cela ne suffit pas à maintenir la concentration de vapeur de solvant, sur l'emplacement de travail, en dessous des valeurs limites, un appareil de protection respiratoire adéquat doit alors être utilisé.

**Mesures techniques de protection** Aucune mesure particulière n'est requise.**Mesures personnelles de protection**

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

**Mesures pour la protection du consommateur**

Assurer un marquage suffisant.

Conserver sous clé et hors de portée des enfants.

Pour une utilisation sûre, suivre les informations et les conseils au consommateur .

**Mesures de protection de l'environnement****Eau**

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Eliminer ce produit et son récipient dans une décharge pour déchets dangereux ou déchets spéciaux.

**Sol** Le produit n'est traité qu'au-dessus d'un bac de rétention en béton.**Mesures pour l'élimination** S'assurer que les déchets sont collectés et contenus.**Procédés d'élimination** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.**Type du déchet** Conteneur partiellement vide et sale**Estimation de l'exposition****Consommateur** Ce produit doit être utilisé uniquement par des techniciens professionnels.**Guide pour l'utilisateur en aval**

En se basant sur les informations des sections 1 à 8, il peut être vérifié si l'utilisateur en aval agit bien dans le cadre du scénario d'exposition.

Nom du produit: BODY AUTOCLEAR 3:1 492 HS SR

(suite de la page 13)

**Annexe: Scénario d'exposition 3****Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition**

Voir la section 1 de l'annexe de la fiche de données de sécurité

**Conditions d'utilisation** Conformément aux instructions d'utilisation.**Durée et fréquence** Fréquence d'utilisation:**Paramètres physiques**

Les données relatives aux propriétés physico-chimiques dans le scénario d'exposition sont basées sur les propriétés de la préparation.

**Etat physique** Liquide**Concentration de la substance dans le mélange** Matière première.**Autres conditions d'utilisation****Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement**

Aucune mesure particulière n'est requise.

**Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition des travailleurs**

Eviter le contact avec la peau.

Ne pas respirer les gaz/vapeurs/aérosols.

**Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur**

Conserver hors de portée des enfants.

**Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur pendant l'utilisation du produit**

N'est pas applicable.

**Mesures de gestion des risques****Protection du travailleur****Mesures de protection organisationnelles**

Garantir une bonne ventilation. Cela peut être obtenu en utilisant un dispositif d'aspiration local ou un système d'aspiration général. Si cela ne suffit pas à maintenir la concentration de vapeur de solvant, sur l'emplacement de travail, en dessous des valeurs limites, un appareil de protection respiratoire adéquat doit alors être utilisé.

**Mesures techniques de protection** Veiller à une aspiration convenable sur les machines de traitement.**Mesures personnelles de protection**

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec la peau.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

**Gants de protection**

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

**Mesures pour la protection du consommateur**

Assurer un marquage suffisant.

Conserver sous clé et hors de portée des enfants.

Pour une utilisation sûre, suivre les informations et les conseils au consommateur .

**Mesures de protection de l'environnement****Eau**

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Eliminer ce produit et son récipient dans une décharge pour déchets dangereux ou déchets spéciaux.

**Sol** Le produit n'est traité qu'au-dessus d'un bac de rétention en béton.**Mesures pour l'élimination** S'assurer que les déchets sont collectés et contenus.**Procédés d'élimination** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.**Type du déchet** Conteneur partiellement vide et sale**Estimation de l'exposition****Consommateur** Ce produit doit être utilisé uniquement par des techniciens professionnels.**Guide pour l'utilisateur en aval**

En se basant sur les informations des sections 1 à 8, il peut être vérifié si l'utilisateur en aval agit bien dans le cadre du scénario d'exposition.

**Nom du produit: BODY AUTOCLEAR 3:1 492 HS SR**

(suite de la page 14)

**Annexe: Scénario d'exposition 4****Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition**

Voir la section 1 de l'annexe de la fiche de données de sécurité

**Conditions d'utilisation** Conformément aux instructions d'utilisation.**Durée et fréquence** Fréquence d'utilisation:**Paramètres physiques**

Les données relatives aux propriétés physico-chimiques dans le scénario d'exposition sont basées sur les propriétés de la préparation.

**Etat physique** Liquide**Concentration de la substance dans le mélange** Matière première.**Autres conditions d'utilisation****Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement**

Aucune mesure particulière n'est requise.

**Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur**

Conserver hors de portée des enfants.

**Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur pendant l'utilisation du produit**

N'est pas applicable.

**Mesures de gestion des risques****Protection du travailleur****Mesures de protection organisationnelles**

Garantir une bonne ventilation. Cela peut être obtenu en utilisant un dispositif d'aspiration local ou un système d'aspiration général. Si cela ne suffit pas à maintenir la concentration de vapeur de solvant, sur l'emplacement de travail, en dessous des valeurs limites, un appareil de protection respiratoire adéquat doit alors être utilisé.

**Mesures techniques de protection** Aucune mesure particulière n'est requise.**Mesures personnelles de protection** Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.**Mesures pour la protection du consommateur**

Assurer un marquage suffisant.

Conserver sous clé et hors de portée des enfants.

Pour une utilisation sûre, suivre les informations et les conseils au consommateur .

**Mesures de protection de l'environnement****Eau**

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Eliminer ce produit et son récipient dans une décharge pour déchets dangereux ou déchets spéciaux.

**Sol** Le produit n'est traité qu'au-dessus d'un bac de rétention en béton.**Mesures pour l'élimination** S'assurer que les déchets sont collectés et contenus.**Procédés d'élimination** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.**Type du déchet** Conteneur partiellement vide et sale**Estimation de l'exposition****Consommateur** Ce produit doit être utilisé uniquement par des techniciens professionnels.**Guide pour l'utilisateur en aval**

En se basant sur les informations des sections 1 à 8, il peut être vérifié si l'utilisateur en aval agit bien dans le cadre du scénario d'exposition.